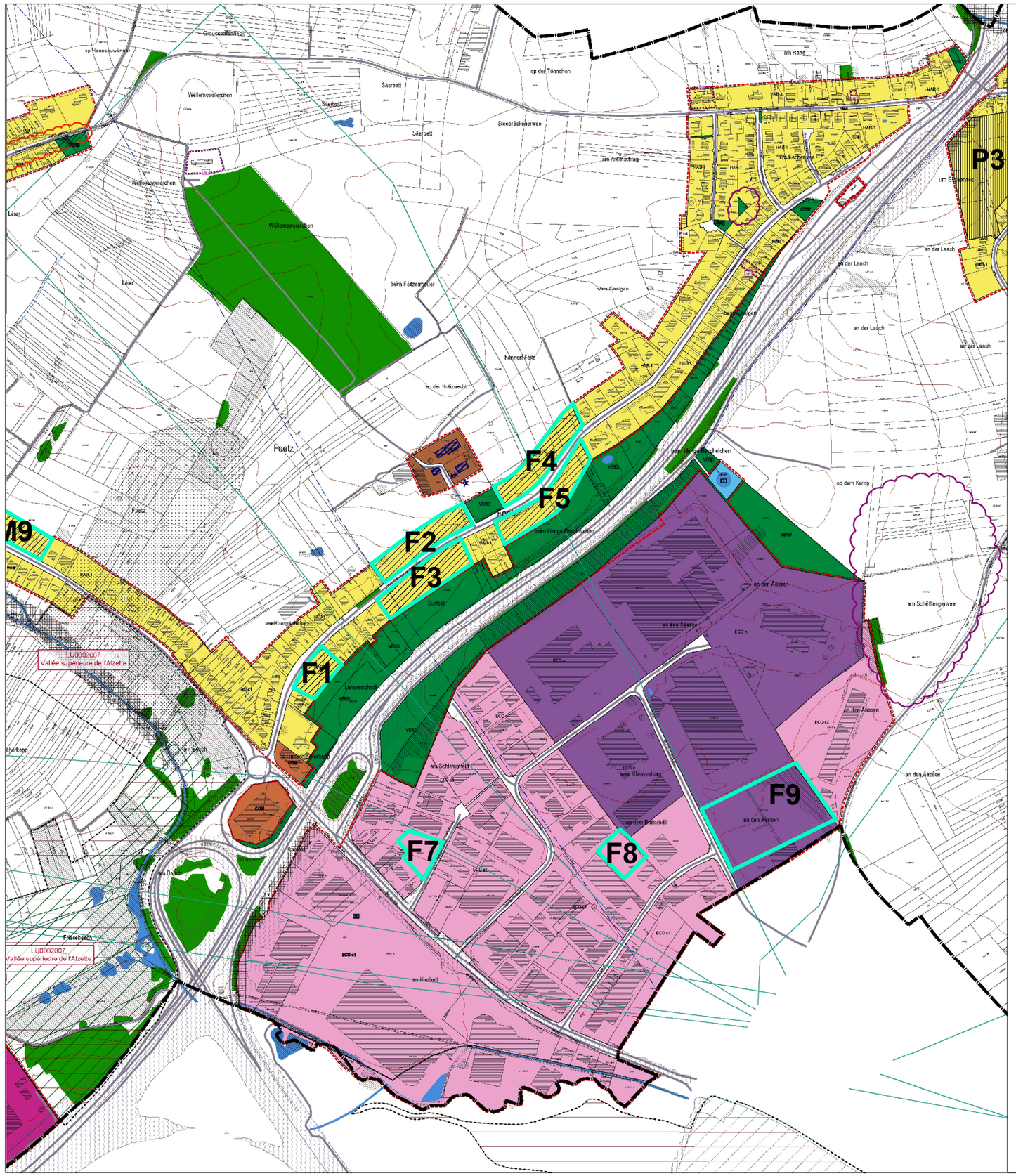

Légende: PAG

Parcellaire

Bâtiments existants

Zones urbanisées ou destinées à être urbanisées

HAB-1	Zone d'habitation 1	ECO-c1	Zone d'activités économiques communale type 1
HAB-2	Zone d'habitation 2	ECO-c2	Zone d'activités économiques communale type 2
MIX-u	Zone mixte urbaine	ECO-r1	Zone d'activités économiques régionale type 1
MIX-v	Zone mixte villageoise	ECO-n	Zone d'activités économiques nationale
MIX-r	Zone mixte rurale	JAR	Zone de jardins familiaux
BEP	Zone de bâtiments et équipements publics	SPEC	Zone spéciale
COM	Zone commerciale		Zone de camping, caravaning et d'hébergement touristique
REC	Zone de sport et de loisirs		

Désignation de la zone			
COS	max.	CUS	max.
CSS	max.	CL	max.

Représentation schématique du degré d'utilisation du sol pour les zones soumises à un plan d'aménagement particulier "nouveau quartier"

Zones destinées à rester libres

AGR	Zone agricole	PARC	Zone de parc
FOR	Zone forestière (6)	VERD	Zone de verdure

Zones superposées

- PAP approuvé par le Ministre de l'Intérieur, date inconnue
- Zones soumises à un plan d'aménagement particulier "nouveau quartier"
- Zone d'aménagement différé
- Zone d'urbanisation prioritaire type I
- Zone d'urbanisation prioritaire type II
- Zone de servitude "urbanisation" (à discuter - SUP)
- SE Servitude "urbanisation - cours d'eau"
- SV Servitude "urbanisation - couloir vert écologique"
- IP 1-4 Servitude "urbanisation - intégration paysagère"
- IT Servitude "urbanisation - intégration topographique"
- V Servitude "urbanisation - vert"
- Couloir pour projets de mobilité douce
- Couloir pour projets de rétention et d'écoulement des eaux pluviales
- Secteur protégé de type "environnement construit - C"
- Bâtiment protégé
- Gabarit protégé
- Alignement à respecter
- Elément protégé - "petit patrimoine"
- Elément protégé - "autre remarquable"
- Zones de risques naturels prévisibles "zone inondable"
- Zone de bruit (6)

Zones ou espaces définis en exécution de dispositions légales, réglementaires ou administratives spécifiques relatives:

- à l'aménagement du territoire
- Décharge pour déchets inertes
- à la protection de la nature et des ressources naturelles
  - Zone protégée d'intérêt national - régionale (1)
  - Zone protégée d'intérêt national - régionale (nord) (1)
  - Zone protégée d'intérêt communautaire - Réseau Natura 2000 - Zones de protection (2)
  - Zone protégée d'intérêt communautaire - Réseau Natura 2000 - Zones de protection spéciale (2)
- à titre indicatif
  - Biotope protégé (3)
  - Habitats d'espèces protégées (4) (5)
- à la protection des sites et monuments nationaux
  - Immeubles et objets classés monuments nationaux (6)
  - Immeubles et objets inscrits à l'inventaire supplémentaire (6)
- à la gestion de l'eau
  - Zone inondable T0MS - HQ10 (6)
  - Zone inondable T0MS - HQ100 (6)
  - Zone inondable T0MS - Q extrême (6)

Autres (à titre indicatif)

- Conduites électriques aériennes (7)
- Accès au quartier d'habitation
- Direction
- Cours d'eau / eaux stagnantes (6)
- Courbes de niveau, équidistance 5 m (8)
- Réservoir d'eau (9)
- Réseau communal (9)
- Station de pompage (9)
- Réseau du SES (7)

limite de la commune

Fond de carte: Administration du Cadastre et de la Topographie, Plan cadastral numérisé (PCN) - Foetz 2014, Mise à jour des bâtiments: Zeppelin Luxmap, 2016

(1) *Liste des zones protégées nationales, Ries National Protection Nature, Ministère de l'Environnement, 2014*
(2) *Zones Natura 2000, Ministère de l'Environnement, 2013*
(3) *Loi modifiée du 19 janvier 2004 concernant la protection de la nature et des ressources naturelles, article 17*
- *Cadastre des biotopes par Région Naturelle, Ministère du Développement Durable et des Infrastructures, août 2012*
- *Les Biotopes de Région Naturelle, Zeppelin Bureau Sa, 2014*
(4) *Sites et monuments nationaux (Inventaire) - loi du 18 juillet 2018, update 05.05.2016*
(5) *Zones inondables (Hydrologie), Administration de la gestion de l'eau, 2013*
(6) *Administration de la Gestion de l'Eau, 2017*
(7) *SEO, 2017*
(8) *Base de Données Topo-Cartographique (BD-L-TC) - ACT, Luxair, 2015*
(9) *Cartographie du Bruit, Ministère du Développement Durable et des Infrastructures, Administration de l'Environnement, 2017 (Mode principal en Kilet (LDEN))*

Projekt:	UEP Mondercange
Thema:	Flächen im PAG-Pojekt Foetz
Karte Nr.: 2c	Datum: März 2017
Maßstab: 1:7.500	
Plangrundlage:	© ORIGINE CADASTRE: DROITS RESERVES A L'ETAT DU GRAND DUCHE DE LUXEMBOURG
Auftraggeber:	GEMEINDE MONDERCANGE

Oeko-Bureau
Ecologie / Aménagement du territoire
Didactique de l'Environnement
Boîte Postale 44 L-3701 Rumelange
Tél.: (352) 56 20 20 Fax: (352) 56 53 90
www.oeko-bureau.eu
e-mail: oekoburo@pt.lu